

**BULLETIN DE VEILLE REGLEMENTAIRE -
ENVIRONNEMENT/PROTECTION DU PERSONNEL/RSE
MAI 2022**

Environnement

ENERGIE

[Arrêté du 30 septembre 2021](#) modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie (JORF 02 octobre 2021).

[Arrêté du 28 septembre 2021](#) relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (JORF 05 octobre 2021).

[Arrêté du 28 septembre 2021](#) modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur, l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie et l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie (JORF 13 octobre 2021).

ICPE

[Arrêté du 22 septembre 2021](#) modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 2015 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de l'une au moins des rubriques 4331 ou 4734 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (JORF 02 Octobre 2021).

[Arrêté du 22 septembre 2021](#) modifiant les arrêtés ministériels du 24 septembre 2020 et du 3 octobre 2010 relatifs au stockage de liquides inflammables, exploités au sein d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, l'arrêté du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement et l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (JORF 02 Octobre 2021).

[Arrêté du 22 septembre 2021](#) modifiant l'arrêté ministériel du 22 décembre 2008 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous l'une ou plusieurs des rubriques nos 1436, 4330, 4331, 4722, 4734, 4742, 4743, 4744, 4746, 4747 ou 4748, ou pour le pétrole brut sous l'une ou plusieurs des rubriques nos 4510 ou 4511 l'environnement (JORF 02 Octobre 2021).

[Décret n° 2021-1558](#) du 2 décembre 2021 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (JORF 03 décembre 2021).

[Arrêté du 2 décembre 2021](#) relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2445 (transformation du papier, carton) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (JORF 03 décembre 2021).

[Arrêté du 10 décembre 2021](#) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 modifié relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (JORF 19 décembre 2021).

[Arrêté du 10 décembre 2021](#) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 modifié relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (JORF 19 décembre 2021).

[Nomenclature des installations classées ampg](#) & notes d'interprétation (Ministère de la Transition Ecologique, décembre 2021).

EAU

[Arrêté du 10 septembre 2021 relatif à la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau](#)

Parmi les publics concernés : propriétaires des réseaux intérieurs de distribution d'eau des établissements recevant du public, des lieux de travail, des lieux ouverts au public et des bâtiments et maisons d'habitation, etc. Entrée en vigueur : 1er janvier 2023.

Notice : les usages de l'eau dans le bâtiment pour répondre aux besoins des usagers évoluent et les projets de recours à des eaux non potables pour répondre aux enjeux d'économies d'eau se développent dans le bâtiment. Ces usages d'eaux non potables peuvent, à l'occasion de phénomènes de retour d'eau, être à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine, voire à l'origine de l'intoxication de consommateurs d'eau. Le présent arrêté vise à définir les cas où il y a lieu de mettre en place des dispositifs de protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les retours d'eau, en fonction des usages de l'eau dans le bâtiment et du niveau de risque encouru. Il précise également les prescriptions techniques applicables à ces dispositifs, leurs fréquences et modalités d'entretien ainsi que le partage des responsabilités dans la mise en œuvre de ces prescriptions.

[Découvrez les outils développés dans le cadre du projet ANR Minimeau](#)

La boîte à outils est désormais en ligne sur le site <https://minimeau.fr/>. À disposition, de nombreux outils et guides visant à faire des économies d'eau dans les industries. Les interventions de la conférence du 7 Décembre 2021 sont également disponibles en replay rubrique " Communication ". Si vous souhaitez aller plus loin sur ce sujet, nous échangerons avec vous avec plaisir !

DECHETS

[Décret n° 2021-1279](#) du 30 septembre 2021 relatif au marquage de certains produits en plastique à usage unique (JORF 02 octobre 2021).

[Décret n° 2021-1285](#) du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets (JORF 03 octobre 2021).

[Décret n° 2021-1318](#) du 8 octobre 2021 relatif à l'obligation de présentation à la vente des fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique (JORF 12 octobre 2021).

[Arrêté du 1er octobre 2021](#) relatif aux modalités de contribution des publications de presse sous forme de prestation en nature à la prévention et à la gestion de leurs déchets pris en application de l'article D. 543-212-3 du code de l'environnement (**JORF 27 octobre 2021**).

[Arrêté du 1er octobre 2021](#) portant cahier des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie des producteurs des contenues et contenants des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement mentionnés au 7° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement et relevant des catégories 1° à 10° de l'article R. 543-228 (JORF 28 octobre 2021).

[Arrêté du 13 décembre 2021](#) fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les papiers cartons récupérés et triés (JORF 19 décembre 2021).

[Arrêté du 21 décembre 2021](#) définissant le contenu des déclarations au système de gestion électronique des bordereaux de suivi de déchets énoncés à l'article R. 541-45 du code de l'environnement (JORF 28 décembre 2021).

[Arrêté du 21 décembre 2021](#) mettant en œuvre un traitement de données à caractère personnel relatif à la traçabilité des déchets dangereux et des déchets POP dénommé « système de gestion des bordereaux de suivi de déchets » (JORF 31 décembre 2021).

[Arrêté du 21 décembre 2021](#) mettant en œuvre un traitement de données à caractère personnel relatif à la traçabilité des déchets dénommé « Registre national des déchets » (JORF 31 décembre 2021).

[Arrêté du 21 décembre 2021](#) mettant en œuvre un traitement de données à caractère personnel relatif à la traçabilité des terres excavées et sédiments dénommé « Registre national des terres excavées et sédiments » (JORF 31 décembre 2021).

[La sortie implicite du statut de déchet : où en est-on en 2022 ?](#)

L'avocate Elisabeth Gelot propose une mise en lumière de la procédure de sortie implicite du statut de déchet face aux enjeux du réemploi des déchets. Une initiative, qui se heurte aux contradictions inhérentes au statut lui-même.

[Recyclage chimique du PET : Carbios dans la course à la baisse des coûts](#)

C'est dans le Grand Est, en Meurthe-et-Moselle, que la société Carbios va industrialiser sa technologie de recyclage chimique de PET, sur le site lorrain d'Indorama Ventures, fabricant de plastique recyclé.

[Bilan national ADEME du recyclage 2010-2019](#)

GES/CLIMAT

[Décision d'exécution \(UE\) n° 2021/1876 du 20/10/21 relative aux émissions de gaz à effet de serre relevant de la décision n° 406/2009/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne chaque État membre pour l'année 2019](#) (JOUE 26 octobre 2021).

[Décision du 30 septembre 2021](#) définissant le prix retenu pour la valorisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre pour l'année 2022 en application du iv de l'article d. 221-20 du code de l'énergie. (BOMTES 07 octobre 2021)

Sécurité du personnel

[INSTRUCTION N° DGS/VSS2/DGOS/DGCS/DGT/DGSCGC/DIHAL/2021/224](#) du 4 novembre 2021 relative à la prévention et la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2021-2022. (Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle n° 2021/14 du 31 décembre 2021).

[INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGS/EA2/DGT/CT2/DGOS/R5/2021/160](#) du 24 décembre 2021 relative aux pathologies professionnelles et environnementales (Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle n° 2021/14 du 31 décembre 2021).

[CIRCULAIRE CIR-30/2021](#) relative à la convention nationale d'objectifs spécifique aux activités de la meunerie, de la nutrition animale, de la filière œufs, des autres activités alimentaires. (Bulletin INRS octobre 2021).

[LOI no 2021-1458 du 8 novembre 2021](#) autorisant la ratification de la Convention no 190 de l'Organisation internationale du Travail relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail (JORF 09 novembre 2021).

[Décret no 2021-1530 du 26 novembre 2021](#) relatif à la couverture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des doctorants et chercheurs étrangers accueillis dans le cadre d'un séjour de recherche (JORF 28 novembre 2021).

[LOI no 2021-1575 du 6 décembre 2021](#) relative aux restrictions d'accès à certaines professions en raison de l'état de santé (JORF 07 décembre 2021).

[Décret no 2021-1724 du 20 décembre 2021](#) révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au livre VII du code rural et de la pêche maritime (JORF 22 décembre 2021).

[LOI no 2021-1774 du 24 décembre 2021](#) visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle (JORF 26 décembre 2021).

RISQUE CHIMIQUE

[Arrêté du 9 décembre 2021](#) fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques (JORF 11 décembre 2021).

[Décret no 2021-1849](#) du 28 décembre 2021 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques (JORF 29 décembre 2021).

[RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ \(UE\) 2021/1962](#) DE LA COMMISSION du 12 août 2021 rectifiant l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (JOUE 12 novembre 2021).

[RÈGLEMENT \(UE\) 2021/2030](#) DE LA COMMISSION du 19 novembre 2021 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne le N,N-diméthylformamide (JOUE 22 novembre 2021).

[RÈGLEMENT \(UE\) 2021/2045](#) DE LA COMMISSION du 23 novembre 2021 modifiant l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) (JOUE 24 novembre 2021).

[DÉCISION D'EXÉCUTION \(UE\) 2021/2148](#) DE LA COMMISSION du 3 décembre 2021 relative aux objections non résolues concernant les conditions de l'autorisation de la famille de produits biocides Oxybio conformément à l'article 36 du règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JOUE 06 décembre 2021).

[RÈGLEMENT \(UE\) 2021/2204](#) DE LA COMMISSION du 13 décembre 2021 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne les substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) (JOUE 14 décembre 2021).

RISQUE PHYSIQUE

[Note technique](#) générale du 25 octobre 2021 définissant les critères méthodologiques et règles relatives aux études de dangers en application de l'article I551-2 du code l'environnement. (BOMTES 15 décembre 2021).

[Arrêté du 20 décembre 2021](#) relatif aux conditions d'accréditation d'organismes et aux contrôles et mesures permettant de vérifier la conformité de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail prescrits par l'agent de contrôle de l'inspection du travail (JORF 23 décembre 2021).

[Décret no 2021-1763](#) du 23 décembre 2021 portant modification des concentrations moyennes en poussières totales et alvéolaires dans les locaux à pollution spécifique (JORF 24 décembre 2021).

[Arrêté du 23 novembre 2021](#) relatif aux méthodes de mesure permettant de vérifier la conformité de l'éclairage des lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes pouvant procéder aux relevés photométriques prescrits par l'agent de contrôle de l'inspection du travail (JORF 29 décembre 2021).

[Arrêté du 21 décembre 2021](#) portant désignation temporaire d'organismes pouvant effectuer des relevés photométriques sur les lieux de travail prescrits par l'agent de contrôle de l'inspection du travail (JORF 29 décembre 2021).

RISQUE BIOLOGIQUE

[Rapport](#) au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2021-1325 du 13 octobre 2021 réformant l'évaluation des biotechnologies et simplifiant la procédure applicable aux utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés présentant un risque nul ou négligeable (JORF 14 octobre 2021).

[Ordonnance n° 2021-1325](#) du 13 octobre 2021 réformant l'évaluation des biotechnologies et simplifiant la procédure applicable aux utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés présentant un risque nul ou négligeable (JORF 14 octobre 2021).

RISQUE ROUTIER

[Avis du 12 octobre 2021](#) relatif aux normes dont l'utilisation par anticipation est autorisée (BOMTES 12/10/2021).

[Arrêté du 8 décembre 2021](#) portant agrément de FMD comme organisme de formation des conducteurs de véhicules effectuant le transport de marchandises dangereuses (JORF 16 décembre).

[Décret no 2021-1482](#) du 12 novembre 2021 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs (JORF 14 novembre 2021).

RISQUE EXPLOSION ET EQUIPEMENTS SOUS PRESSION

[Arrêté du 2 avril 2021](#) portant habilitation d'un organisme dans le domaine des équipements sous pression et des récipients à pression simples (apave). (BOMTES 28 octobre 2021).

[DÉCISION D'EXÉCUTION \(UE\) 2021/1801 DE LA COMMISSION](#) du 11 octobre 2021 modifiant la décision d'exécution (UE) 2019/1616 en ce qui concerne les normes harmonisées relatives aux tuyauteries industrielles métalliques, au boulonnage des brides et de leurs joints et aux chaudières à vapeur en acier inoxydable (JOUE 12/10/2021).

[Arrêté du 7 décembre 2021](#) modifiant l'arrêté du 20 novembre 2019 portant agrément de l'Institut pour le développement de la formation continue dans la navigation fluviale (Institut Fluvia) comme organisme de formation des experts devant se trouver à bord des bateaux de navigation intérieure transportant des marchandises dangereuses (JORF 16 décembre).

[DÉCISION D'EXÉCUTION \(UE\) 2021/2272 DE LA COMMISSION](#) du 20 décembre 2021 modifiant la décision d'exécution (UE) 2019/1616 en ce qui concerne les normes harmonisées relatives aux tubes en acier inoxydable sans soudure et soudés, aux pièces forgées en acier pour appareils à pression avec propriétés spécifiées à température élevée, aux récipients sous pression non soumis à la flamme et aux bornes de distribution de carburant pour les véhicules fonctionnant au gaz naturel (JOUE 21 décembre 2021).

[Baromètre - Achats Responsables 2021](#)

OBSAR - fév 2022 - Les résultats et les principaux enseignements du baromètre 2021 ObsAR ont été présentés mardi 2 février lors d'un webinaire en ligne. Ce baromètre annuel repose sur un sondage effectué entre novembre et décembre 2020. 316 organisations ont répondu (55% du secteur privé et 39% issues du secteur public). 73% des répondants sont issus de la fonction achats et 27 % des répondants sont issus de la Direction RSE ou de la direction de l'entreprise (notamment pour les PME). L'édition 2021, dont le questionnaire a été remanié pour cette douzième édition, apporte un éclairage sur l'intérêt des organisations pour les achats responsables, qu'elles soient publiques ou privées.

[Guide du Don alimentaire \(nouvelle version mars 2022\)](#)

Durant ces dernières années, la réglementation est venue encadrer progressivement ces pratiques de don pour l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire avec un objectif d'amélioration de la qualité et de la quantité du don. Dans ce contexte réglementaire mouvant, une mise à jour du guide publié en 2013 sur le don alimentaire semblait nécessaire. Cet outil est ainsi une réponse pratique aux différentes questions que les entreprises de la chaîne alimentaire peuvent se poser au quotidien pour mettre en place le don en lien avec les associations d'aide alimentaire. Ce document vise à faciliter le don de nos entreprises. (ANIA, FCD, FNSEA, SOLAAL, La Coopération Agricole).

[Guide d'aide à la sélection des méthodes d'évaluation environnementale - ADEME - sept. 2021](#)

Ce guide vise à favoriser une mise en oeuvre harmonisée de l'évaluation environnementale au sein de l'ADEME et plus largement chez ses parties prenantes. Il est constitué de trois volets complémentaires : - Une cartographie des principales méthodes d'évaluation environnementale afin de mieux comprendre leur positionnement respectif. Plus de quinze méthodes sont ainsi prises en compte. - Un logigramme décisionnel afin d'aider les utilisateurs à sélectionner une ou des méthodes adaptées à leur besoin. Ce logigramme, synthétique et visuel, est complété par une aide au parcours et à la sélection finale des méthodes. Certaines complémentarités possibles entre méthodes sont mises en exergue. - Des fiches descriptives, permettant en quelques pages de se familiariser avec une méthode donnée, viennent compléter la cartographie et le logigramme (documents séparés du présent guide).

[Origine France : quelles contraintes d'affichage ?](#)

La Coopération agricole Sud a organisé un Webinaire « Les consommateurs français plébiscitent l'origine France : quelles sont les contraintes réglementaires à respecter pour un affichage produit ? » le 25 novembre. Voici le support de présentation.